BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 660

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

343 246 179 RCS Angers.
APL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 43056.00 EUR.
Adresse : 12, Rue Olivier de Serres, 49070 Beaucouzé.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION APL SAS au capital de 43.056 € Siege social : BEAUCOUZE (49070) 12 rue Olivier de Serres 343 246 179 RCS ANGERS ABSORBANTEAPL 44 Société par actions simplifiée au capital de 16.470 € Siège social : Espace Performance – ZAC de la Fleuriaye 44470 CARQUEFOU 517 932 745 RCS NANTES ABSORBEE 1- Il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la Société APL 44 par la Société APL. 2- L'évaluation de l'actif et du passif de la Société APL 44 dont la transmission à la Société APL est prévue, est la suivante : - actif871.182 € - passif777.367 € Soit un actif net de 93.815 € 3- Le rapport d'échange des droits sociaux a été fixé à 1 action APL pour 26,87 actions APL 44. 4- Le montant de l'augmentation de capital de la Société APL au titre de l'absorption de la Société APL 44 sera en conséquence de 2.688 € par création de 171 actions ordinaires. 5- Montant prévu de la prime de fusion : 23.523,08 euros. Il sera en outre constaté un mali de fusion de 153.278,92 euros au titre des actions APL 44 détenues par APL. 6- Le projet de fusion a été établi en date du 10 mai 2020 et a été déposé aux Greffes des Tribunaux de Commerce d'ANGERS et de NANTES au nom des Sociétés APL et APL 44 les 13 et 12 mai 2020. Pour avis.